



Vol a l'étalage. Risque??

Par **GTR25**, le **11/12/2012** à **20:18**

Bonsoir à tous, J'ai 16 ans et aujourd'hui j'ai voulu voler une bière et une boisson énergisante pour un total de 3€ et quelque (J'en est vraiment honte !). Et je me suis fais attraper. J'ai du sortir les deux produits et ensuite attendre. Au bout de 20 minute Une personne a rempli un feuille avec nom prenom adresse telephone etcc...

Et ma laissé partir.

Risque t-il d'avoir contacté la police et donner la feuille qu'ils ont rempli ??? Je n'ai rien signé ou payer avant de partir. Juste un avertissement disant que la feuille risque d'aller au procureur si je recommence. M'as t-il menti et aurait-il donné la feuille a la police? Sans suite ou risque d'avoir un courrier?

Merci !

Par **sleepy**, le **11/12/2012** à **21:50**

pour 3€...

vous ne risquez pas grand chose

par-contre vous serez surveillé a votre prochaine visite

au pire si vraiment ils déposent plainte
un rappel à la loi mais pas plus